



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 05 février 2008
N° CERTA-2008-AVI-041-001

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Tripwire

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2008-AVI-041>

Gestion du document

Référence	CERTA-2008-AVI-041-001
Titre	Vulnérabilité dans Tripwire
Date de la première version	01 février 2008
Date de la dernière version	05 février 2008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

Tripwire Enterprise 7.x.

3 Description

Une vulnérabilité de type Cross-site-Scripting a été découverte dans la version Entreprise 7.x de Tripwire. Cette faille provient d'une erreur dans l'analyse des paramètres au niveau de l'accès à la page de gestion (web management login page). Elle peut-être utilisée pour exécuter du code arbitraire sur le poste client.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité de Tripwire du 31 janvier 2008 :
<http://secunia.com/product/17371/>
- Référence CVE CVE-2008-0578 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2008-0578>

Gestion détaillée du document

01 février 2008 version initiale.

05 février 2008 ajout de la référence CVE associée.